



MATINÉE DE TRAVAIL AU GRAND CANON



La journée citoyenne du 26 mai dernier a de nouveau été un succès cette année, notamment sur ce qui a été réalisé sur le site du Grand-Canon. Mais elle n'a pas suffi à terminer ce qui y a été commencé, ainsi que d'autres travaux qui étaient programmés.

Nous faisons donc un nouvel appel aux bonnes volontés pour une matinée de travail le samedi 29 septembre prochain, de 8h à 12h, ponctuée par un repas convivial sur site.

Nous vous remercions de vous manifester à la Mairie pour le mardi 25 septembre au plus tard, une liste y sera tenue. La météo déterminera aussi le maintien de cet événement.

Merci d'avance de votre participation !

NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE POUR LES 39 COMMUNES DE M2A

Une plateforme de services en ligne « e-services.mulhouse-alsace.fr » permet maintenant aux habitants de m2A de pré-inscrire leurs enfants en crèche, chez des assistantes maternelles et de prendre rendez-vous pour (re)faire sa carte nationale d'identité ou son passeport, car ces derniers ne se font plus dans notre mairie. Plus facile, pratique et rapide, connectez-vous à la **plateforme en ligne via le site de notre commune, cliquez sur le macaron « Mon compte en ligne » ou directement via l'adresse « e-services.mulhouse-alsace.fr »**. Pour les personnes ayant besoin de plus d'aide, il est toujours possible de venir se renseigner en mairie.



ETAT-CIVIL

ANNIVERSAIRES

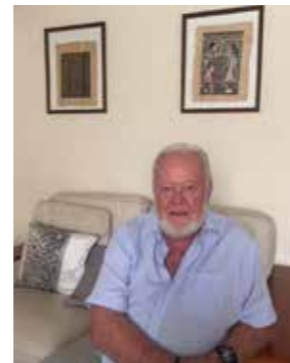
LES 90 ANS DE M. RITZ

Claude RITZ est né le 21 Juillet 1928. Il a été enrôlé de force lors de la seconde guerre avec d'autres Malgré-Nous qui se sont retrouvés en Tchécoslovaquie. Il a retrouvé Mulhouse le 21 Août 1945 après avoir été libéré de son camp à Belgrade le 14 Juillet 1945. Dès le lendemain il a été embauché à Mulhouse auprès du transporteur Danzas. Il a étendu ses compétences professionnelles dans une entreprise de ferblanterie et sanitaire à Kingersheim, puis en tant que technico-commercial dans une société de machine-outil et a terminé sa carrière, de retour dans les bureaux de l'entreprise Danzas Express à Mulhouse. Claude RITZ a un fils, est trois fois grand-père et a le bonheur d'être arrière-grand-père pour la deuxième fois d'une deuxième arrière-petite-fille. Il occupe sa retraite avec les voyages, le bricolage et la peinture.



LES 85 ANS DE M. CLIN

André CLIN a fêté ses 85 ans le 1er juin. Après avoir obtenu son CAP d'électricien, service entretien SNCF, il a effectué son service militaire de 1954 à 1956 dans la marine avec un rappel pour la guerre d'Algérie. Toute sa carrière professionnelle s'est déroulée en Afrique et c'est en véritable autodidacte qu'il a progressé. En 1957 il a été embauché au Sénégal comme adjoint au service de maintenance dans une usine textile. Puis en 1959, une usine d'impression s'est implantée, et y a été nommé chef de service dessin (création) et photogravure. En 1968, suite à l'installation d'une entité d'impression de Wax print, il prend en main la photogravure de cette technique, usine dans laquelle on comptait plus de 1200 ouvriers et employés.



Le 1er Février 1974 a été nommé ingénieur puis en 1984 chef d'exploitation, en 1986 directeur technique et André CLIN a terminé sa carrière en 1993. Il a une fille d'un premier mariage et vit avec Christiane (maman d'une fille et d'un garçon) depuis 1985. Il l'a épousée en 2008 à Zillisheim. Sa retraite est occupée par le jardinage et les nombreux voyages qu'il effectue avec son épouse, en particulier en Afrique.

LES 90 ANS DE MME ROMANI

Germaine ROMANI est née FULLERINGER le 8 Juillet 1928. Elle est venue s'installer à Zillisheim en 1948 suite à son mariage avec Marcel ROMANI le 10 Janvier 1948.

Elle est maman de six enfants, quatre garçons et deux filles, grand-mère de 13 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants. Jusqu'à son 2ème enfant a travaillé comme employée textile chez "GLUK" à Mulhouse.

Germaine ROMANI occupe son temps libre avec la lecture quotidienne du journal, les mots fléchés et les programmes de la télévision allemande en particulier les émissions de variétés allemandes et culinaires. Elle a eu la joie de fêter ses 90 ans entourée de sa très nombreuse famille.



CARNET DU 1ER JUIIN AU 31 AOÛT 2018

NAISSANCES

Ayline Mélodie MOREIRA née le 7 juillet 2018
Léonie Simone Martine Rita CAUSSADE née le 1er août 2018



Léonie CAUSSADE

MARIAGES

Julien SIBERLIN et Emilie Mireille Andrée PERELLO le 9 juin 2018
Ken Terry GROLL et Fanny Nicole SCHWERTZ le 29 juin 2018
Laurent Armand Maxim ERLEWEIN et Styvie URBAN le 14 juillet 2018

DECES

Muriel Dominique Patricia BEURET le 23 mars 2018
Claude Gérard SCHLIER le 16 juin 2018
Jocelyne Marguerite HEGY le 5 juillet 2018
Colette Louise REIN épouse STUBER le 6 août 2018
Françoise Daniela KREYER épouse FAESSEL le 17 août 2018
Alphonse Xavier BIHLER le 26 août 2018

NOTRE VILLAGE

CONSEIL MUNICIPAL

EVÈNEMENTS À VENIR

RETOUR EN IMAGES

TRAVAUX

NOS ECOLES

INFOS PRATIQUES

ETAT-CIVIL

Salon International des Arts



«Salle Polyvalente»
Vendredi 5 octobre: 14h00 à 18h00
Samedi 6 octobre: 10h00 à 18h00
Dimanche 7 octobre: 10h00 à 18h00



L'édito du Maire



Mesdames, Messieurs, mes chers administrés,

La rentrée est maintenant déjà derrière nous. Si la période estivale a été mise à profit pour réaliser un certain nombre de travaux, nous sommes également restés actifs pour préparer le lancement d'autres programmes pour cet automne.

Sont réalisés ou en phase de réalisation :

Le parking du Stade à l'intersection de la rue de Hochstatt et de la rue de Didenheim est en cours de réalisation.

Le stade de foot a été clôturé et les câbles d'alimentation des projecteurs ont été tirés vers la salle polyvalente. Ils pourront désormais être commandés à partir de la salle.

Les travaux de réfection des douches pour les sportifs de nos associations ont démarré ; ceux du branchement des réseaux sur les vestiaires filles du club foot sont terminés.

Plus de bouteilles de gaz, la salle polyvalente est maintenant alimentée par le réseau gaz.

Un parking supplémentaire de 80 places a été réalisé dans la raquette de l'accès arrière au Collège Épiscopal. Il sera bien utile comme complément à celui de la salle polyvalente pour les grandes manifestations qui se déroulent régulièrement dans notre commune.

Sont en phase de lancement :

L'Avant-Projet de la voie verte dédiée aux piétons et aux cyclistes devant relier Zillisheim à Hochstatt est en cours de validation par les élus et les services des deux communes, ainsi que les partenaires associés à ce projet. L'objectif de réalisation est fixé au printemps 2019.

La mise en place d'un feu à récompense sur le fbg de Mulhouse, à l'intersection avec la rue des Savoyards, doit débuter prochainement. Le projet est visible et téléchargeable sur le site Internet de la Commune. Il sera complété par un aménagement de l'îlot de droite (en allant vers Brunstatt) dans lequel sont actuellement positionnés des grands pots de fleurs.

Un rond-point franchissable est à l'étude au carrefour rue du Séminaire/pont-levis, avec d'autres aménagements, pour ralentir la vitesse sur cet axe.

L'entrée de ville côté Illfurth, malgré la zone 30 et le balisage des îlots, reste accidentogène. Une modification des aménagements est à l'étude afin d'éviter les changements récurrents de trains de pneumatiques et de transmissions, mais surtout pour ralentir de façon efficace la vitesse de circulation sur cet axe.

Financièrement une très bonne nouvelle. La Présidente du Conseil Départemental vient de nous proposer le versement intégral, dès cette année, du solde restant des 588.000€ du Conseil Départemental, pour lequel il avait été prévu initialement un versement en 15 annuités, pour les travaux de la réalisation du pont de l'accès arrière au Collège Épiscopal. En conséquence nous pourrions rembourser la totalité du prêt contracté pour cette opération. De surcroît nous renforcerons nos marges de manœuvre pour 2019. Nous aborderons donc les projets d'investissements imaginés, faisant partie de nos engagements et cités précédemment, avec plus de sérénité pour 2019-2020.

Votre Maire,
Joseph GOESTER



NOTRE VILLAGE

A L'HONNEUR : IRÈNE KLEIBER

Irène KLEIBER née DUDEK le 9 Juillet 1933, le curé Humbrecht et un groupe de paroissiens nommé "Fraternité-Zillisheim-Rzeszow" ont décidé à l'occasion du Carême de 1983 et suite à un appel au secours de l'Eglise de Pologne et du syndicat "Solidarité" d'entreprendre une action de soutien et d'aide matérielle au peuple polonais, avec comme première destination la ville de Rzeszow, qui ne bénéficiait d'aucune aide occidentale. Rapidement les paroisses de Froeningen, Hochstatt, Flaxlanden, Illfurth, Brunstatt se sont jointes à cette initiative et c'est ainsi que de 1983 à 1989, 34 camions de 22 tonnes ont pu prendre le chemin de la Pologne, remplis de denrées alimentaires essentiellement pour enfants, de médicaments et de vêtements.

Puis en 1989 Irène KLEIBER a été à l'initiative de la création de la Conférence Saint Vincent de Paul basée à ce jour dans notre presbytère.

Un partenariat est établi avec la Croix Rouge et la Banque Alimentaire qui se chargent de distribuer vêtements et colis alimentaires collectés par les membres de la Conférence Saint Vincent de Paul dont Irène KLEIBER est Vice-Présidente. En plus de toutes ces activités Irène KLEIBER est également membre du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dans lequel elle œuvre sans relâche afin d'apporter une aide aux habitants les plus défavorisés.



PATRIMOINE CULTUREL : DICTONS ALSACIENS

Mais il ne faut pas oublier que dans notre patrimoine nous avons également notre dialecte et nous allons découvrir ou redécouvrir des proverbes ou dictons alsaciens.

«**Wenn der September noch donnern kann, Setzen die Bäume viel Blüten an**» (Quand septembre peut encore tonner les arbres vont encore fleurir).

«**Komplimente koschte nix**» (Les compliments sont gratuits).



PATRIMOINE COMMUNAL : HISTOIRE DE NOTRE ÉTANG DU BIELSBACH

En 1974, au sein du comité de pêche de Zillisheim, présidé par René GOEPFERT, Auguste BURGHART, fondateur de la société de pêche émet l'idée de créer un étang. C'est ainsi que plusieurs pêcheurs s'attellent à réaliser cette lourde tâche. Il s'agit de Edouard BIENTZ, Gérard BOLLECKER, François FOLTZER, André GERBER, René HERMANN, Antoine KARRER, Oscar KIEFFER, Roger MEYER, Xavier MOST, Louis NEFF, Fridolin RESS, Michel RESS, Joseph RESS, Dino ROMANI, Edouard SCHWENGLER, André WIEDER, Pierre WINDENBERGER et Claude WINLING.

Cette réalisation a été possible grâce à la présence de la source des sangliers et de la découverte lors des travaux, d'une importante autre source souterraine. Le terrain a été acheté par l'association et financé également par la vente de bois. En 1976, environ 170 ares ont été cédés pour le franc symbolique à la commune (devenue unique propriétaire des lieux) et celle-ci a cédé trois hectares de forêts, le tout soumis à l'ONF, afin de pouvoir commencer le chantier. Après des travaux de grande envergure entièrement financés par l'AAPPMA, sous la présidence de Louis NEFF et malgré le scepticisme de nombreux villageois, l'étang du Bielsbach a été mis en fonction en 1979 avec sa première pêche privée.

Et c'est le Lundi de Pâques 1980 que s'est déroulée l'inauguration officielle de la pêche à l'étang du Bielsbach.

En 1981, le jour de l'Ascension s'est déroulée la première Journée de la Pêche à la Truite qui a perduré jusqu'en 2011.

De nombreux habitants doivent encore se souvenir des fameuses côtelettes frites du Jeudi de l'Ascension.

Ce jour était également prisé par les élus : Maire, Conseillers Municipaux, Conseillers Généraux, Député. Ils venaient partager un repas dans un cadre remarquable, dans une ambiance détendue et conviviale. Ils annonçaient souvent à cette occasion les aides et subventions qu'ils octroyaient en soutien à l'association pour assurer la pérennisation des lieux.

Parallèlement, de 1987 à 1991, de nombreuses autres manifestations étaient organisées : Fête des Mères, Fête des Pères, à deux reprises Fête de la Carpe Frite et Fête de la Choucroute.

La mobilisation des bénévoles, de leurs conjoints et de leurs amis était exceptionnelle. Sans leur talent culinaire, leur soutien et leur dynamisme, les habitués du lieu et leurs invités n'auraient pu connaître ces moments de partage, de joie et d'amitié.

Combien de jeunes couples, en grande tenue, sont-ils venus au bord de l'étang pour immortaliser, le temps d'une photo, le plus beau jour de leur vie ?

Mais cet écrin de verdure et de biodiversité est fragile. Pour les préserver, les lieux exigent respect, savoir-vivre et savoir-être.

N'oublions pas : « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants (A. De St-Exupéry) »

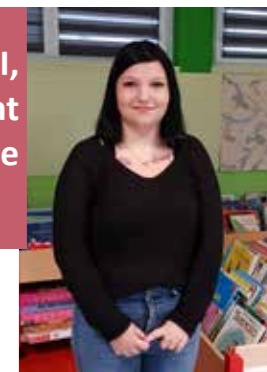


NOS ÉCOLES



Réception en l'honneur du départ en retraite de Mme Pieranne THIBAUT, Atsem à l'École Maternelle

Arrivée de Marina BORLUZZI, Apprentie CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance à l'École Maternelle



Rentrée scolaire à l'école maternelle de gauche à droite : Mme Laurence PREVOST (Directrice), Mme Céline PAVIA (Atsem), Mme Anaïs BURGET (Enseignante classe bilingue), Mme Sandra SCHERRER (Atsem), Mlle Marina BORLUZZI (Apprentie CAP AEPE) et Mme Sylvie BEUQUE (Enseignante classe bilingue) - 73 élèves



Arrivée de Mme Floriane DEGERT, nouvelle Directrice de l'École Élémentaire :

Native de Zillisheim, il s'agit d'un retour aux sources pour Mme Floriane DEGERT, nouvelle Directrice de l'École Élémentaire de Zillisheim. Enseignante depuis 2014 et après 3 ans passés à l'École Élémentaire d'Altkirch, elle est heureuse de prendre la suite de M. DUPONT.



Ecole élémentaire 121 élèves

Ecole maternelle 73 élèves



Arrivée d'Amandine STOFFEL, Nouvelle Directrice du Périscolaire succédant à Muriel BAECHLER qui prend d'autres fonctions après 13 années de service au Périscolaire de Zillisheim.





Pose d'une clôture grillagée pour fermer le terrain de foot



Réfection des planches de rives de la salle polyvalente



Travaux de raquette de la desserte du collège



Installation de nouvelles douches aux vestiaires à la salle polyvalente



Travaux à l'intersection Faubourg de Mulhouse-rue des Savoyards

Pour améliorer la sécurité en traversée d'agglomération, la Commune aménage un carrefour à feux à l'intersection du Fbg de Mulhouse (RD432) et de la rue des Savoyards.

Les travaux débuteront prévisionnellement à partir de la semaine du 24 septembre 2018 avec une durée prévisionnelle de 5 à 6 semaines.

La circulation sera maintenue dans les deux sens, mais, pour les besoins du chantier, il y aura ponctuellement quelques perturbations.

Nous vous rappelons que le fonctionnement du carrefour est basé sur un feu en vert récompense. Lorsqu'il n'y a aucun véhicule ou piéton l'intégralité des signaux restent au rouge. Le premier véhicule qui arrive dans l'intersection fera passer le feu au vert sous certaines conditions.

Une boucle de détection au pied du feu de la rue des Savoyards détectera la présence d'un véhicule pour permettre de déclencher le vert de son feu. Un véhicule sur la RD432 sera détecté en amont par un radar et sa vitesse devra être réglementairement inférieure ou égale à 50km/h pour déclencher le vert de son feu. Si la vitesse est non réglementaire, le passage au vert du feu sera retardé pour temporiser la vitesse. Les piétons rue des Savoyards ou Fbg de Mulhouse, devront appuyer sur le bouton poussoir de la traversée. Le détail du cahier des charges de ce projet est téléchargeable sur le site Internet de la commune ou consultable en Mairie.



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUN 2018

SUBVENTION POUR LA LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX (LPO) D'ALSACE

Les hirondelles font partie des espèces strictement protégées par l'arrêté du 29 octobre 2009, qui fixe la liste des oiseaux protégés sur le territoire national. En vertu de ce texte ainsi que de l'article L.411-1 du code de l'environnement et de la loi n°95-104 du 2 février 1995, sont interdits, en tout temps, leur destruction, l'enlèvement de leurs œufs ou de leurs nids.

Sur le bâtiment situé au n°6 rue du Repos, pour lequel une réhabilitation en 3 appartements est projetée, sont présents en façade 17 nids d'hirondelles de fenêtre et 8 traces d'anciens nids. Une demande de dérogation pour la destruction d'un site de reproduction et d'aire de repos au titre des espèces animales protégées a donc été effectuée auprès du Préfet de la Région Grand Est. Un avis favorable avec recommandations du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est a été rendu en date du 20 septembre 2017 et un arrêté préfectoral portant dérogation à l'interdiction de destruction de sites de reproduction d'espèces protégées d'Hirondelle de fenêtre s'en est suivi en date du 6 octobre 2017.

Il a été convenu que l'acquéreur exécutera les conditions de la dérogation. A savoir que la dérogation a été délivrée avec prescription de la mise en œuvre des mesures suivantes :

-Les travaux seront réalisés hors période de nidification ; ils pourront débuter en septembre 2018 ou 2019 et devront être achevés avant le retour des Hirondelles, mi-avril 2019 ou 2020 ;

-La destruction des nids sera compensée par un hôtel à hirondelles ; il devra être mis en place en juin/juillet 2018 ou 2019 et comporter 25 nids. Il sera intégré dans le projet de l'acquéreur et installé directement sur le terrain à côté du bâtiment où logeaient en façade les hirondelles de fenêtre durant leur période de reproduction. La hauteur sous toit devra être d'au moins 4 mètres pour que les oiseaux y soient alors hors de portée des prédateurs ;

-L'utilisation de la repasse au retour des oiseaux de migration est exigée et devra se dérouler sur 3 semaines, dès fin mars 2019 ou 2020 ;

-Enfin, un suivi de la nidification devra être planifié sur au moins 3 ans. Si au bout de trois ans, 17 nids ne sont pas installés, des mesures correctives seront prises, y compris par l'installation de nids artificiels en façade.

En attendant la réalisation de cet hôtel à hirondelles, les 17 nids en façade menaçant de s'écrouler, la LPO d'Alsace s'est proposée avec l'appui des services techniques de la Commune d'installer 40 nids d'hirondelles : 38 sous la corniche du bâtiment et 2 autres sur la façade de l'école primaire. Pour soutenir les actions de la LPO d'Alsace en faveur des hirondelles, et notamment celle qui a été engagée en mars dernier, il est suggéré au Conseil municipal de faire un don à cette association à hauteur de 12 € par nid posé soit un don de 480 €. L'Assemblée, après en avoir délibéré, a accepté à l'unanimité d'inscrire ces crédits au budget 2018.

DÉSIGNATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019

Le CONSEIL MUNICIPAL, Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, Vu la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1973 sur l'informatique, les fichiers et les libertés, Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité (notamment son titre V, articles 156 à 158), Vu le décret en Conseil d'Etat n° 2003-485 du 5 juin 2003, modifié définissant les modalités d'application du titre V de la loi n°2002-276, Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 modifié, fixant l'année de recensement pour chaque commune, Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale, Vu le décret 2007-658 du 2 mai 2007 relatif au cumul d'activités,

Considérant que la collectivité doit organiser pour l'année 2019 les opérations de recensement de la population.

Considérant qu'il convient de désigner un coordonnateur de l'enquête de recensement et de fixer la rémunération des agents recenseurs.

A DECIDE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1: Désignation du coordonnateur : Mme Emilie GUIDEMANN a été désignée « coordonnateur communal » afin de mener l'enquête de recensement pour l'année 2019.

Article 2: Recrutement de l'agent recenseur : Plusieurs emplois de vacataire seront ouverts pour assurer le recensement de la population en 2019 ;

Article 3: Inscription au budget : Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice en cours.

Article 4: Exécution: CHARGE, Monsieur le Maire et le Trésorier de Mulhouse Couronne, chacun pour ce qui les concerne, de la mise en œuvre de la présente décision.

PROPOSITION DE JUMELAGE AVEC LA COMMUNE DE HAHNBACH EN BAVIÈRE

M. le Maire expose le contexte. Le Collège-Lycée de Sulzbach-Rosenberg dont dépend la Commune de Hahnbach en Bavière, est jumelé avec notre Collège-Lycée Episcopal de ZILLISHEIM. Une enseignante dudit collège a proposé d'étendre ce jumelage aux deux municipalités, de l'élargir au-delà des deux établissements scolaires. L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité : a approuvé le principe d'un processus de jumelage avec la Commune de Hahnbach ; a autorisé M. le Maire à mettre en place une commission communale spécifique à ce projet dans un second temps.

RÉALISATION D'UNE VOIE VERTE

Afin de permettre la liaison en toute sécurité des piétons et des cycles entre la commune de Zillisheim et celle de Hochstatt, ces dernières souhaitent réaliser parallèlement à la route départementale RD18V une voie verte. Le projet présente une longueur totale d'environ 570 ml, soit: 365 ml pour Hochstatt, 205 ml pour Zillisheim. La commune de Zillisheim a la maîtrise foncière des terrains situés au regard du projet. Sur le tronçon de Hochstatt, l'emprise nécessaire au projet se situe sur domaine départemental.

Afin de réaliser le montage complet du dossier en termes de participation financière du département, de m2A et de la ComCom Sundgau, il est nécessaire de confier à un Bureau d'Études la réalisation d'un dossier de Maîtrise d'Oeuvre. La commune de Zillisheim sera Maître d'Ouvrage du projet. La participation de Hochstatt aux frais d'établissement du dossier d'étude sera calculée au prorata des distances respectives et fera l'objet d'une convention de reversement entre les deux communes. La volonté des Maires des deux communes est de lancer rapidement l'étude, de façon à prévoir une réalisation et livraison du projet pour 2019. Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité : a approuvé le principe de la réalisation de cette voie verte entre Zillisheim et Hochstatt ; a autorisé M. le Maire à signer la convention de reversement des frais d'étude entre les deux communes ; a désigné le bureau d'études Cocyclique comme Maître d'Oeuvre du projet.

NOS ÉCOLES



Tableau des enfants/APEZ

Lors de la fête des écoles à Zillisheim, qui a eu lieu fin juin, Valoo, une artiste plasticienne itinérante, intervenant dans les établissements scolaires, a demandé à des jeunes volontaires de réaliser une oeuvre picturale collective. Voici le résultat, cette oeuvre est maintenant exposée à l'École Élémentaire.



Réception en l'honneur du départ de M. Francis DUPONT, Directeur de l'École Élémentaire qui prend de nouvelles fonctions de direction à l'École Élémentaire de Morschwiller-le-Bas.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

EXPOSITION POUR LE CENTENAIRE DE LA GUERRE 1914-1918 EN MAIRIE

Du 29 octobre au 10 novembre 2018 se tiendra une exposition dans la salle d'Honneur de la Mairie, dans le cadre du Centenaire 14-18.

Nous en profitons pour lancer un appel aux Zillisheimois qui seraient en possession de lettres, de photos ou autres souvenirs à prêter dans le cadre de cette exposition.

Vous pouvez déposer ces documents à la mairie. Bien-sûr tout vous sera restitué à l'issue de cette exposition.



CENTENAIRE 14/18
POUR LA PAIX
ZILLISHEIM SE SOUVIENT

FÊTE VILLAGEOISE

DIMANCHE 4 NOVEMBRE

Fête Villageoise



REPAS ET
APRES-MIDI
DANSANTE

INSCRIPTIONS AU 03 89 06 39 30

Organisée par
l'association
«Les Oeuvres
Saint Laurent
de Zillisheim»

DEUXIÈME FESTIVAL DE LA MAGIE



SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018 DE 13H30 À 18H30
AU COLLÈGE EPISCOPAL DE ZILLISHEIM

Spectacles sur scènes «Illusions réelles» de 14h30 à 16h30

Spectacles permanents de 13h30 à 18h30

Animations et petite restauration sur place

Réervations sur www.yurplan.com/search

tapez «magie zillisheim»

Renseignements au 03 89 50 05 46 ou
magie.zillisheim@gmail.com

RETOUR EN IMAGES



Cérémonie du 19 août



LE 1ER SEPTEMBRE SE SONT DÉROULÉES LES PORTES OUVERTES M2A

Elles ont permis de découvrir plusieurs sites de nos communes. A Zillisheim, c'est le sentier historique qui a été retenu et ce sont 21 personnes qui se sont présentées et ont pu découvrir ou redécouvrir ce patrimoine. Ils ont pu recevoir les conseils et explications avisés des membres du Club Vosgien Mulhouse et Crêtes représentés par son président Thierry Schlawick et ont été accompagnés par son vice-président Dominique Mounier et André Doll de l'équipe de démarcation. Nos promeneurs se sont retrouvés enchantés, à la salle polyvalente où ils ont pu se reprendre des forces autour du verre de l'amitié !



Inauguration des travaux de la Plaine de l'ill



RETOUR EN IMAGES



SIGNATURE DUNE CONVENTION ENTRE LE CCAS ET LA BANQUE ALIMENTAIRE

Le Centre Communal d'Action Sociale a signé une convention de partenariat avec la Banque Alimentaire du Haut-Rhin. A ce jour la Convention de St Vincent de Paul assure toujours le volume le plus important de distribution des colis auprès des familles de Zillisheim qui en ont besoin. La part assurée par l'association Éducation et Vie pour les familles gitanes est maintenant assurée par le CCAS, lequel est également en mesure de reprendre la part de la Convention de Saint Vincent de Paul si elle le souhaite.

LA LIVRAISON DES VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE AUX HABITANTS DE ZILLISHEIM

En présence de Denis Rambaud, Vice-président M2A Transports et mobilités, six habitants de la commune de Zillisheim ont réceptionné leur vélo à assistance électrique. Ainsi, chaque habitant de l'agglomération peut louer un vélo électrique pour un montant de 37 euros par mois. Ce tarif inclut deux révisions annuelles d'entretien et les réparations liées à l'usage courant du vélo. Au même titre que l'abonnement en transport public, l'employeur est tenu de prendre à sa charge 50% de l'abonnement. La durée de location minimale est de 1 mois sans engagement.

L'association Médiacycles, assure la mise à disposition de ces vélos à assistance électrique et leur la révision deux fois par an, ainsi que des interventions rapides en cas de panne ou de problèmes mécaniques et électriques a précisé son président Daniel Kelai. Les usagers zillisheimois présentent des motivations quasi identiques : se rendre au travail rapidement, avec une grande mobilité. D'où l'intérêt de se mettre au vélo à assistance électrique, à la fois pour ses déplacements professionnels et ses loisirs.

Renseignements sur : www.mulhouse-alsace.fr ou Médiacycles, 16 Bis Avenue du Général Leclerc à Mulhouse - Tél. 03 89 45 25 98



PÉRIPLÉ EN JEEP WILLYS D'ÉPOQUE

Plusieurs amis Suisses passionnés d'histoire ont parcouru 2078 kilomètres à travers l'Europe. Ils ont visité différents sites historiques militaires, à bord de jeep Willys datant des années 1943-1944. Leur périple s'est achevé à Zillisheim et Illfurth avec les visites du site du Grand Canon et du Cimetière Militaire allemand, en présence des Maires respectifs Messieurs Joseph GOESTER et Christian SUTTER. A l'issue de la visite, les voitures sont restées exposées sur la place de la Mairie pendant le partage du verre de l'amitié.



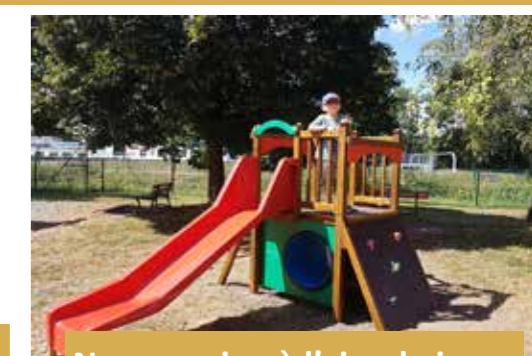
TRAVAUX



Installation du nouvel escargot Rue de l'Eglise (entrée mairie)



Pose de ralentisseurs sur le parking de la Vierge au Collège



Nouveau jeu à l'aire de jeux Rue du Séminaire